

PRÉFACE

Le Pape Jean-Paul II a voulu commémorer le centenaire de *Rerum Novarum* (1891-1991) par une nouvelle encyclique sociale *Centesimus annus* actualisant l'enseignement de Léon XIII. On sait le retentissement universel de sa doctrine sociale. Mais une encyclique si opportune soit-elle ne peut seule changer les mentalités des chrétiens. Il faut qu'elle s'ouvre un chemin dans les coeurs et que ceux qui accueillent volontiers son enseignement s'en fassent les zéloteurs. Tout document du magistère de l'Eglise a besoin de la "réception" des chrétiens pour atteindre son objectif.

Léon XIII soucieux d'obtenir cette réception et la mise en pratique de sa pensée avait misé sur le renouveau et le développement des fraternités du Tiers-Ordre franciscain, seul courant spirituel qui, à cette époque, pouvait devenir un mouvement de masse. Le Pape, lui-même tertiaire de Saint François, recommandait chaleureusement l'établissement de fraternités du Tiers-Ordre dans les paroisses. Il avait déjà lancé une encyclique *Auspicato* montrant en François d'Assise l'homme évangélique qui, conscient des injustices sociales de son temps, y avait porté remède en proposant l'évangile comme règle de vie aux laïcs du treizième siècle, les invitant à lier de nouvelles relations fraternelles, à partager leurs biens, à mépriser l'argent, à pardonner les offenses, à effacer les divisions entre pauvres et riches.

C'est aussi pour commémorer le centenaire de *Rerum Novarum* que les éditions franciscaines publient aujourd'hui le

mémoire du frère Jean-Marie Burnod présenté à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris en 1974.

Le Tiers-Ordre franciscain disparu dans la tourmente de la Révolution avait été rétabli en France lors du retour des frères capucins, puis des franciscains, entre 1840 et 1880.

Un autre centenaire coïncide avec ces événements, celui de la restauration de la province franciscaine de Paris (1892) anciennement appelée province de France. Elle fut elle-même issue de la division de la province observante Saint Louis d'Aquitaine dont faisait partie ce célèbre Père Jules du Sacré-Coeur, premier commissaire national du Tiers-Ordre, dont les pages qui suivent décrivent l'action et les combats.

Grâce au zèle des frères mineurs capucins et franciscains, le Tiers-Ordre se développa assez rapidement et représentait déjà un nombre élevé de fraternités lors de l'avènement du Pape Léon XIII.

Les premiers religieux, observants et récollets entrèrent avec enthousiasme dans les visées apostoliques du souverain pontife, et écrivirent une page exaltante et mouvementée dans l'histoire de la famille franciscaine.

Le travail du frère Jean-Marie Burnod décrit avec précision et objectivité cette aventure. Les religieux franciscains inspirèrent et animèrent fortement l'engagement social des fraternités et la participation des tertiaires aux congrès, aux syndicats et aux diverses activités de la constellation de la démocratie chrétienne. Ils y ont tout d'abord été fortement encouragés par le Pape Léon XIII même si par la suite cette action fut interrompue par un "retournement" de Rome.

En retour de cette activité sociale, les fraternités connurent

un développement rapide et ne furent pas étrangères au recrutement de nombreux religieux du premier Ordre de Saint François.

La province franciscaine de Paris naquit dans ce bouillonnement qui devait se calmer avec l'échec de la Démocratie chrétienne, la crise moderniste, et la première guerre mondiale.

Parmi toutes les fraternités du Tiers-Ordre séculier de Saint François, la fraternité des hommes de Roubaix, grande ville industrielle du Nord, s'engagea résolument dans l'action sociale comme le porte-drapeau du Tiers-Ordre. Elle en fut louée en son temps par le Pape Léon XIII et citée plusieurs fois en exemple aux autres fraternités.

Aucun franciscain d'aujourd'hui ne devrait ignorer cette histoire, car, comme aux siècles précédents, la famille franciscaine, disciple du poverello d'Assise, demeure tiraillée entre deux désirs :

- celui de favoriser la vie de piété de ses membres par une adhésion intime à la personne du Christ contemplée dans l'Evangile,
- celui d'agir pour la transformation du monde vers une société nouvelle dont l'Evangile serait la référence. De ce messianisme rénovateur et annonciateur d'un ordre nouveau, la fraternité en serait le modèle.

François d'Assise, en sa personne, en sa vie, avait su concilier ces exigences en demeurant un vrai fils de l'Eglise. Puissent ses disciples ne pas étouffer son charisme et trouver les voies d'une rénovation sociale adaptée à notre temps.

frère Luc Mathieu, ofm
ministre provincial.